



CC Plaines et Monts de France (Siren : 200033090)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Dammartin-en-Goële
Arrondissement	Meaux
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/06/2013
Date d'effet	01/06/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Louis DURAND

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6, rue du général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77230 DAMMARTIN EN GOELE
Téléphone	01 60 03 46 08
Fax	01 60 03 12 37
Courriel	contact@cc-pmf.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	24 834
-----------------------------	--------

Densité moyenne 171,73

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Annet-sur-Marne (217700053)	3 322
77	Charmentray (217700947)	290
77	Charny (217700954)	1 328
77	Cuisy (217701507)	443
77	Fresnes-sur-Marne (217701960)	934
77	Iverny (217702331)	591
77	Le Pin (217703636)	1 477
77	Le Plessis-aux-Bois (217703644)	282
77	Le Plessis-l'Évêque (217703669)	301
77	Marchémoret (217702737)	568
77	Messy (217702927)	1 172
77	Montgé-en-Goële (217703081)	778
77	Nantouillet (217703321)	278
77	Oissery (217703446)	2 298
77	Précy-sur-Marne (217703768)	806
77	Saint-Mesmes (217704279)	619
77	Saint-Pathus (217704303)	6 106
77	Villeroiy (217705151)	726
77	Villevaudé (217705177)	2 134
77	Vinantes (217705250)	381

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydraulique</li> </ul> <p><i>Protection des cours d'eau : la CC assure un rôle de coordination des actions en matière de protection des cours d'eau, hors de toute compétence aménagement des berges et de toute compétence d'entretien des lits des cours d'eau.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)</li> </ul> <p><i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</li> </ul> <p><i>Tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement collectif</li> </ul>

La CC est compétente en matière d'assainissement collectif y compris en matière de boues issues du traitement des effluents de l'assainissement collectif / La CC est compétente s'agissant des eaux pluviales et de ruissellement en zones d'assainissement collectif (hors zones d'assainissement individuel), à partir de la bouche avaloir.

- Assainissement non collectif

La CC est compétente en matière d'assainissement non collectif.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Création et gestion du centre de santé intercommunal

- Action sociale

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Développement et aménagement économique

Création de zones de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que d'actions politiques spatiales de promotion et soutien aux activités commerciales - aide indirecte aux entreprises ; - location de locaux d'entreprises dans des bâtiments de type "hôtel et/ou relais et/ou pépinières" d'entreprise ; - participation à des fonds d'aide à la création et à la reprise d'entreprise / En matière d'emploi : action d'accompagnement, de suivi et d'aide aux demandeurs d'emplois. Ces actions seront développées en partenariat avec les services de Pôle Emploi, des structures spécialisées et des structures communales existantes / Traduction dans le développement local des grandes lignes du "Grand Paris" et du "Grand Roissy" pour favoriser un développement économique important et structurel du territoire / ISDI : installations de Stockage des Déchets Inertes. La CC mettra en œuvre une cartographie des ISDI présentes sur le territoire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités péri-scolaires

Petite enfance : intégralité de la compétence petite enfance (crèches, relais assistants maternels, haltes-garderies...).

- Activités culturelles ou socioculturelles

La CC est compétente pour l'organisation de manifestations culturelles et de loisirs qui auraient un rayonnement dépassant le périmètre communautaire.

- Activités sportives

La CC est compétente pour l'organisation de manifestations sportives qui auraient un rayonnement dépassant le périmètre communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Intégralité de la compétence transports en communs de personnes dans les limites des dispositions législatives en vigueur applicables en Île-de-France.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>L'aide à la revitalisation des centres villes, bourgs et leurs commerces de proximité / L'aide à la préservation du patrimoine (églises, mairies, cimetières, monuments, sites,...).</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<b>Logement et habitat</b>
- Politique du logement social <i>Politique du logement et du cadre de vie.</i>
<b>Autres</b>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Défense incendie : la CC est compétente s'agissant du suivi, du renouvellement, de l'entretien et de l'extension du réseau de défense incendie. Elle participe également financièrement au service départemental d'incendie et de secours de chaque commune.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>La CC est compétente en matière de : - création et gestion de structures pour la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies et de formations informatiques à destination des habitants et des entreprises ; - construction et gestion de centres intercommunaux de télétravail ; - aménagement numérique du territoire : à ce titre, la CC a l'intégralité de la compétence dévolue au Syndicat Seine-et-Marne Numérique et elle est habilitée à adhérer à ce syndicat sans qu'il soit besoin de consulter les communes membres, conformément aux dispositions de l'article L. 5214-27 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMAEP de la région de Lagny-sur-Marne (200048569)	SM fermé	93 145
77	SMF d'études et de travaux du rû de Rutel (257705012)	SM fermé	17 477
77	SMF traitement des ordures ménagères du Nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	320 474
77	SMIAEP de la Goële (257701151)	SM fermé	9 945
77	SMF aménagement et entretien de la rivière Théroutte et de ses affluents (257701391)	SM fermé	24 757
77	SMO Goële (257705632)	SM ouvert	118 912
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 058 557
77	Syndicat mixte du Bassin de la Haute et de la Basse Beuvronne (200087096)	SM fermé	93 551
60	Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette (200079770)	SM fermé	99 986

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)